



# P.K.O



« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°39/2021  
Dimanche 22 août 2021 – 21<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire – Année B

COLLECTE TE VAI-ETE API...

DEJA.... 65 338 000 XPF..... DONT 858 800 XPF DE REMISE.....SOIT 43,56% .....SUR 150 000 000 XPF..... MANQUE 84 662 000 XPF

HUMEURS

PARESSE ET LACHETE... UNE PAROLE POUR NOTRE TEMPS !

Une réponse du philosophe Emmanuel KANT, à qui nous demande : « De quoi avez-vous peur ! »

« Celui qui a des oreilles, qu'il entende ! » Mt 11,15

« La paresse et la lâcheté sont les causes qui font qu'un aussi grand nombre d'hommes préfèrent rester mineurs leur vie durant, longtemps après que la nature les a affranchis de toute direction étrangère (naturellement majeurs [naturellement mineurs]); et ces mêmes causes font qu'il devient si facile à d'autres de se prétendre leurs tuteurs. Il est si aisé d'être mineur ! Avec un livre qui tient lieu d'entendement, un directeur de conscience qui me tient lieu de conscience, un médecin qui juge pour moi de mon régime, etc..., je n'ai vraiment pas besoin de me donner moi-même de la peine. Il ne m'est pas nécessaire

de penser, pourvu que je puisse payer ; d'autres se chargeront bien pour moi de cette ennuyeuse besogne. Les tuteurs, qui se sont très aimablement chargés d'exercer sur eux leur haute direction, ne manquent pas de faire que les hommes, de loin les plus nombreux (avec le beau sexe tout entier), tiennent pour très dangereux le pas vers la majorité, qui est déjà en lui-même pénible. Après avoir abêti leur bétail et avoir soigneusement pris garde de ne pas permettre à ces tranquilles créatures d'oser faire le moindre pas hors du chariot où ils les ont enfermées, ils leur montrent le danger qui les menace si elles essaient de marcher seules. »

Kant - Réponse à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? »

DECRET EPISCOPAL

DECRET N°13

Papeete, le 18 Août 2021

Chers Frères dans le Christ,

Suite aux nouvelles mesures annoncées ce 17 Août par le Haut-Commissaire de la République en Polynésie Française, voici donc le décret n°13 qui doit retenir toute votre attention.

Je suis bien conscient du sacrifice que cela représente pour nous et pour nos fidèles de ne pouvoir célébrer comme il convient le Jour du Seigneur les deux Dimanches qui viennent, et ce n'est pas de gaité de cœur que j'ai été amené à prendre cette décision. Je veux croire cependant qu'en agissant ainsi, en gardant la possibilité d'avoir la messe en semaine, et en limitant si possible à deux Dimanches cette mesure restrictive, notre Église manifesterait son désir à la fois d'être solidaire de tous ceux qui souffrent de cette situation actuelle, et à la fois de prendre part au combat mené par le Pays en ses forces vives pour mettre fin dans les meilleurs délais à cette pandémie.

N'oublions pas, et je le redis avec conviction, que la vaccination reste à ce jour le meilleur moyen de protection qui permettra de ranger au plus vite ces contraintes au rayon des souvenirs ! Enfin, vous le savez, tous les décrets et toutes les mesures ne sauraient remplacer la prière, en première place pour nous ouvrir à la confiance et à l'espérance que seul le Seigneur peut faire naître en nous. C'est pourquoi le dernier communiqué diocésain vous a adressé quelques prières utilisables « à

volonté » lors des offices et messes. Seule la confiance en Dieu et la présence du Ressuscité dans nos vies saura nous garder de la peur et du désespoir ! « Pourquoi avez-vous peur ? ».

Fraternellement

† M<sup>sr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU  
Archevêque de Papeete

DECRET n°13

POUR les îles de TAHITI, MOOREA  
Et TOUTES LES AUTRES ILES SOUMISES AU CONFINEMENT

1. Toutes les célébrations, messes et offices sont temporairement suspendus pendant les jours de confinement, soit pour les week-ends Samedi et Dimanche 21-22 et 28-29 Août 2021. La suite à donner pour le mois de Septembre sera fonction de la situation sanitaire et des dispositions prises à ce moment-là par les autorités.
2. Les responsables de paroisses sont invités à réactiver dans la mesure du possible toute initiative visant à diffuser par moyens audio-visuels la célébration dominicale des Dimanches 22 et 29 Août 2021, comme ce fut le cas pendant la période du confinement général en Mars Avril 2020.
3. Du Lundi matin au Vendredi soir, les célébrations sont



N°39  
22 août 2021

toujours autorisées, moyennant les consignes sanitaires habituelles déjà mentionnées dans le décret n°12, à savoir :

- Dans la limitation de nombre de 50 % de la capacité d'accueil du bâtiment, soit UNE PLACE SUR DEUX.
- En veillant au port du masque dès l'entrée dans l'église pour toutes les personnes de 11 ans et plus.
- En s'assurant de l'usage de gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'église.
- En proscrivant tout contact physique (poignées de mains, accolades, gestes de paix etc...). (Hormis, bien entendu les gestes rituels du baptême, du mariage et de la confirmation !)
- En veillant à ce que lors des processions de communion, soit respectée la distanciation de 1 mètre entre chaque personne et que la communion soit donnée dans la main.

- Que les bénitiers soient vidés.

- Que pour la quête, les paniers ne passent pas de main en main.

4. Pour pallier à l'absence des célébrations dominicales mentionnée dans le § 1, et aux conséquences économiques que cela entraîne, chaque curé ou responsable de paroisse peut prévoir la quête pendant les messes et offices de semaine. Le montant de ces quêtes sera enregistré à la suite des quêtes dominicales des autres dimanches.

5. La reprise de la catéchèse en paroisse est reportée au Samedi 2 OCTOBRE, si la situation sanitaire ne s'y oppose pas.

† M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU  
Archevêque de Papeete

© Archevêché de Papeete – 2021

## CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE

### SŒUR MARTHE DE LA PURIFICATION HELLARD – 1915-1971

*Nous faisons cette semaine mémoire d'une sœur décédée bien jeune, alsacienne d'origine – ce qui ne fait que rajouter à ses qualités ! - qui encore aujourd'hui fait l'admiration de ses anciennes élèves.*

HELLARD, Marthe Dolorès (Sœur Marthe de la Purification). (1915-1971). Religieuse de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Née le 5 janvier 1915 à Sarrewerden – Bas-Rhin. Fille de David Hellard et Jeanne Hirtz. Quatrième enfant d'une fratrie de huit enfants. Marthe naît en pleine guerre, son père est au front aussi sa mère ajoute le prénom de *Dolorès* qui évoque les souffrances de cette



période. Peu après la fin de la guerre, son père meurt laissant sa mère avec huit enfants dont la dernière ayant à peine quelques semaines. Ils se tirent ensemble chez le grand père à Schneckbruch. « *Chacun est heureux parce que la maman sait donner une éducation virile certes, mais tellement affectueuse. Marthe est intelligente, passe un Brevet d'Alliance et reste à la maison. La vie religieuse ? Elle y pense, mais elle pense aussi aux autres, aux deux frères qui doivent se préparer à la prêtrise. Elle travaille donc et continue à se cultiver, lisant beaucoup. Cheftaine de Louveteaux, elle se donne aux jeunes garçons qui longtemps continueront à demander des conseils à leur "Akela" ».* La guerre éclate à nouveau : « *Dans le jardin, des hommes assoiffés, apeurés, viennent se rafraîchir avec les salades. Marthe a vite fait de reconnaître des prisonniers évadés. Elle les cache, les aide à rejoindre leurs foyers. Où s'arrêter lorsqu'on s'engage dans une périlleuse mission ? Maintenant, c'est toute la famille qui fabrique des cartes d'identité, fait passer la frontière et s'engage dans les réseaux... Arrestations ! Marthe et un frère prêtre... Interrogatoires, cachot et... remise en liberté ! Comment profiter de cette liberté, sinon en se donnant encore ? La voici infirmière. À l'hôpital elle soigne les soldats français et, avec le même cœur, les soldats allemands. Qui dira ce que furent ces années préparatoires à la vocation, "non pas tardive, dira-t-elle, mais retardée" ? Elle vit*

*en Alsace-Lorraine, au carrefour des races et des religions. Dieu la prédispose à sa mission. Plus tard, pour mettre à l'aise son auditoire très mêlé et cosmopolite des petites élèves du catéchisme, ne commence-t-elle pas ses causeries sur l'Unité,*

*par cette phrase : "Ma grand-mère était protestante, et je l'aimais beaucoup" ».* Le 25 octobre 1948, elle entre à Antony chez les Sœurs de Cluny. Le 27 avril 1949 a lieu sa prise d'habit à la Maison-Mère à Paris. Le 3 avril 1951, elle fait sa profession et la voilà en route pour Tahiti. Arrive à Tahiti le 29 mai 1951 en plein orage : « *Un orage d'une rare violence éclate, la foudre tombe sur le paratonnerre de la Cathédrale, la Communauté toute proche en*

*est ébranlée. Sur le chantier du Cours ménager, un ouvrier tombe d'un échafaudage et se tue. D'autres incidents fâcheux se produisent encore en cette matinée, si bien que les Sœurs – tels les voisins du petit Jean-Baptiste – s'interrogent : « Que sera donc cette nouvelle Sœur, que le diable soit si furieux de son arrivée ? ».* Rapidement elle devient directrice de l'École de la Mission à Papeete avec près de mil deux cents élèves ! « *Religieuse enseignante, Sœur Marthe n'avait pas une âme à se laisser enserrer dans les murs d'une école et le télégramme de M<sup>gr</sup> Michel Coppenrath, envoyé des Tuamotu disait, combien justement, qu'avec les Sœurs et les Elèves, c'était le deuil du diocèse entier qu'il portait. Elle fut missionnaire à un degré très élevé ; sa joie transparaitait quand elle organisait, avec quelle minutie, le catéchisme des enfants des écoles publiques, la préparation des communions... confirmations... l'animation de groupes divers... et nous ne connaissons jamais toutes les directions, les conseils qu'elle prodiguait, avec discrétion mais avec justesse. Amie de tous, ses préférés étaient incontestablement les plus démunis, les humbles ; inlassablement elle se multipliait pour tenter d'enrichir leur esprit et leur cœur ».* Le 29 mai 1971 : Sœur Marthe est subitement très souffrante. Il faut songer à la faire hospitaliser ; elle-même en exprime le désir. Les infirmières – ses anciennes élèves – s'empressent en soins affectueux. Hélas ! un mal

impitoyable a sournoisement miné l'organisme, en moins de deux heures, il achève son œuvre de mort... Une ambulance ramène le corps à la Communauté. C'est la veille de la

Pentecôte. Il est 11 h 30. Sœur Marthe a donc donné exactement vingt années de sa vie à Tahiti.

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

INTENTION DU PAPE FRANÇOIS POUR LE MOIS D'AOUT

« PRIONS POUR L'ÉGLISE, AFIN QU'ELLE REÇOIVE DU SAINT ESPRIT LA GRACE ET LA FORCE DE SE REFORMER A LA LUMIERE DE L'ÉVANGILE ».

UNE ÉGLISE POUR LAQUELLE JE SOUFFRE

La « vague épidémique » qui déferle sur notre Pays fait réagir la population et les divers responsables sanitaires, politiques, sociaux, économiques et religieux. Au niveau des Églises, nos frères protestants de l'Église Protestante Maohi restent fidèles à une certaine tradition où chacun(e) est invité(e) à exercer son libre-arbitre, à savoir s'informer et prendre la décision dictée par sa conscience. Pour d'autres confessions religieuses, la directive est limpide : « *Faites-vous vacciner, c'est le seul moyen scientifique actuel pour vous protéger, protéger vos proches et enrayer l'épidémie* ».

Au niveau de l'Église catholique, traditionnellement les fidèles sont invités à prier, invoquer l'Esprit-Saint, Esprit de conseil et de discernement et à suivre les directives données par leurs pasteurs, à commencer par le Pape et les évêques. Le Souverain Pontife, très lucide, comme il l'a déjà martelé en janvier dernier, vient de le réaffirmer cette semaine : « **Se vacciner est une façon simple de promouvoir le bien commun et de prendre soin les uns des autres, en particulier des plus vulnérables.** » (tweet et message video diffusés le 17 août 2021).

Pour éclairer les fidèles indécis, le 27 juillet, M<sup>gr</sup> Pierre D'Ornellas (archevêque de Rennes) a publié un texte donnant « **des éléments de discernement éthique face à la vaccination** »<sup>1</sup>. Dans notre diocèse, M<sup>gr</sup> Cottanceau, l'archevêque de Papeete, a relayé à plusieurs reprises ce message : « **la vaccination reste à ce jour le meilleur moyen de protection qui permettra de ranger au plus vite ces contraintes au rayon des souvenirs !** » (Décret épiscopal n°12 du 2 août 2021)

Cependant, ignorant l'autorité du Pape, au mépris de la collégialité et de la fraternité sacerdotale, certains prêtres continuent à mettre en doute l'intérêt de la vaccination anti-Covid, semant le trouble dans les consciences.

Il est vrai que nous sommes dans un contexte ecclésial où certains évêques et même des cardinaux n'hésitent pas à braver l'autorité papale. Dans la mouvance politique contemporaine, on a l'impression que la contestation du pouvoir en place devient une règle : une minorité conservatrice chercherait à briguer, voire confisquer, le pouvoir accordé légitimement aux autorités ecclésiales.

J'avoue avoir de la peine d'appartenir à une Église contre-témoin du message évangélique.

L'Église, « *Corps du Christ* », est fondée sur l'unité visible autour du Pape. Ne pas être d'accord avec certaines orientations proposées par le Souverain Pontife n'est pas interdit. Des temps et des lieux sont propices à l'expression des doutes, des interrogations : les Synodes, les groupes de travail, les assemblées presbytérales, les conseils épiscopaux... Mais, au nom de la charité et de la collégialité, on ne peut admettre qu'un clerc initie chez les fidèles le doute -voire le discrédit- vis-à-vis de l'autorité pontificale ou épiscopale.

Quand je confesse ma foi lors de la récitation du chapelet ou au cours de la messe dominicale, j'avoue un certain malaise lorsque j'affirme : « **Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique** ». Alors retentissent à mon esprit ces paroles de l'Apôtre Paul -que nous entendons ce dimanche dans la seconde lecture- : « *il [le Christ] a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée.* » (Éphésiens 5, 25-27).

Mais je n'oublie pas ce que répétait Saint Jean de la Croix : « **Au soir de cette vie, nous serons jugés sur l'amour** ». Voilà ce qui doit nous guider : **aimer l'Église**, le Pape, les évêques et tous nos pasteurs, malgré leurs faiblesses ; pour cela, ne jamais cesser de prier pour eux.

Unissons notre prière à celle du Pape François, afin que l'Église « **reçoive du Saint-Esprit la grâce et la force de se réformer à la lumière de l'Évangile.** »

Dominique SOUPÉ

<sup>1</sup> Pour accéder au texte de M<sup>gr</sup> D'Ornellas, responsable du groupe de travail bioéthique de la Conférence Episcopale de France : <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/517571-vaccin-et-fraternite-un-appel-de-la-conscience-morale/>

© Cathédrale de Papeete – 2021

REGARD SUR L'ACTUALITE...

POURQUOI AVEZ-VOUS PEUR ?

Rappelons-nous : la question était posée par Jésus à ses disciples dans la barque où ils se trouvaient, une barque secouée dangereusement par la tempête (Mc 4,35...). Il faut avouer qu'à force d'entendre parler de chiffres de plus en plus alarmants sur le nombre de personnes hospitalisées, sur le nombre croissant de ceux et celles qui nous ont quittés suite au virus, et qui laissent tristesse et chagrin dans leurs familles, de statistiques sur la rapidité de l'expansion du virus delta et sur

les perspectives quelque peu angoissantes d'avenir, à force de voir la situation économique devenir de plus en plus problématique pour cause de confinement et de couvre-feu, nous aurions là un début de réponse à cette question ! Comme les disciples dans la barque criaient : « *Nous sommes perdus* », nous voici pris dans une tempête qui dure depuis déjà trop longtemps et qui soumet notre patience à dure épreuve. Pourtant, au cœur de cette situation, et dans son homélie

prononcée le 27 Mars 2020 sur la place St Pierre de Rome, le Pape François nous invite à relever la tête. Il nous convoque à l'espérance et à la confiance, comme Jésus le faisait pour ses disciples angoissés.

Le Saint Père nous rappelle le comportement étrange de Jésus dans cet épisode de la « tempête apaisée » ainsi que l'interpellation qu'il adresse à ses disciples : « *Ce qui est difficile, c'est de comprendre le comportement de Jésus. Alors que les disciples sont naturellement inquiets et désespérés, il est à l'arrière, à l'endroit de la barque qui coulera en premier. Et que fait-il ? Malgré tout le bruit, il dort serein, confiant dans le Père – c'est la seule fois où, dans l'Évangile, nous voyons Jésus dormir –. Puis, quand il est réveillé, après avoir calmé le vent et les eaux, il s'adresse aux disciples sur un ton de reproche : "Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ?" ».* Jésus se révèle ainsi sauveur devant ses disciples, et maître du vent et de la mer !

Reste à bien comprendre ce que signifie cette question : « *N'avez-vous pas encore la foi ?* ». « *Au cœur de l'épreuve, nous dit le Pape François, l'essentiel est bien de tenir ferme la main du Seigneur, car lui seul peut nous libérer et nous délivrer de nos peurs et nous maintenir dans la confiance : "Pourquoi avez-vous peur ? N'avez-vous pas encore la foi ?". Le début de la foi, c'est de savoir qu'on a besoin de salut... Nous avons besoin du Seigneur, comme les anciens navigateurs, des étoiles. Invitons Jésus dans les barques de nos vies. Confions-lui nos peurs, pour qu'il puisse les vaincre. Comme les disciples, nous ferons l'expérience qu'avec lui à bord, on ne fait pas naufrage. Car voici la force de Dieu : orienter vers le bien tout ce qui nous arrive, même les choses tristes. Il apporte la sérénité dans nos tempêtes, car avec Dieu la vie ne meurt jamais ».*

Mais si cette démarche de foi dans l'épreuve conduit à la confiance, elle se traduit aussi par la solidarité qui nous rend plus forts pour faire face, et par les choix que chacun est amené à poser. Ils seront autant de signes de cette confiance en la

présence du Christ dans nos combats : « *Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ?* ». Seigneur, tu nous adresses un appel, un appel à la foi qui ne consiste pas tant à croire que tu existes, mais à aller vers toi et à se fier à toi... Tu nous invites à saisir ce temps d'épreuve comme un temps de choix. C'est le temps de choisir ce qui importe et ce qui passe, de séparer ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est pas. C'est le temps de réorienter la route de la vie vers toi, Seigneur, et vers les autres. Et nous pouvons voir de nombreux compagnons de voyage exemplaires qui, dans cette peur, ont réagi en donnant leur vie. C'est la force agissante de l'Esprit déversée et transformée en courageux et généreux dévouements. C'est la vie de l'Esprit capable de racheter, de valoriser et de montrer comment nos vies sont tissées et soutenues par des personnes ordinaires, souvent oubliées, qui ne font pas la une des journaux et des revues... mais qui, sans aucun doute, sont en train d'écrire aujourd'hui les événements décisifs de notre histoire : médecins, infirmiers et infirmières, employés de supermarchés, agents d'entretien, fournisseurs de soin à domicile, transporteurs, forces de l'ordre, volontaires, prêtres, religieuses et tant et tant d'autres qui ont compris que personne ne se sauve tout seul ».

Accueillons pour terminer, cette bénédiction par laquelle le Saint Père concluait son homélie : « *Seigneur, bénis le monde, donne la santé aux corps et le réconfort aux cœurs. Tu nous demandes de ne pas avoir peur. Mais notre foi est faible et nous sommes craintifs. Mais toi, Seigneur, ne nous laisse pas à la merci de la tempête. Redis encore : "N'avez pas peur" (Mt 28, 5). Et nous, avec Pierre, "nous nous déchargeons sur toi de tous nos soucis, car tu prends soin de nous" (cf. 1P 5, 7).* »

† M<sup>re</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archevêché de Papeete – 2021

## AUDIENCE GENERALE

### LA VALEUR PROPEDEUTIQUE DE LA LOI

Poursuivant le cycle de catéchèse qu'il consacre à la Lettre aux Galates, le Pape s'est arrêté ce mercredi sur le rôle de la Loi de Moïse dans le plan de Salut de Dieu. Si ce rôle est éducatif et disciplinaire, il est aussi limité dans le temps, car son autorité prend fin avec la foi en Jésus-Christ.

*Frères et sœurs, bonjour !*

Saint Paul, qui aimait Jésus Christ et qui avait bien compris ce qu'était le salut, nous a enseigné que les « *enfants de la promesse* » (Ga 4,28) – c'est-à-dire nous tous, justifiés par Jésus Christ – ne sont pas sous le joug de la Loi, mais sont appelés à un style de vie exigeant dans la liberté de l'Évangile. Cependant, la Loi existe. Mais elle existe d'une autre manière : la même Loi, les dix commandements, mais d'une autre manière, parce qu'elle ne peut pas justifier par elle-même une fois que le Seigneur Jésus est venu. C'est pourquoi, dans la catéchèse d'aujourd'hui, je voudrais expliquer cela. Et nous nous demandons : quel est, selon la lettre aux Galates, le rôle de la Loi ? Dans le passage que nous avons écouté, Paul soutient que la Loi a été comme *un pédagogue*. C'est une belle image que celle du pédagogue dont nous avons parlé au cours de la dernière audience, une image qui mérite d'être comprise dans sa juste signification.

L'apôtre semble suggérer aux chrétiens de diviser l'histoire du salut en deux, et également son histoire personnelle. Il y a deux moments : avant d'être devenus chrétiens en Jésus Christ et

après avoir reçu la foi. Au centre se place l'événement de la mort et de la résurrection de Jésus, que Paul a prêché pour susciter la foi dans le Fils de Dieu, source de salut, et en Jésus Christ nous sommes justifiés. Nous sommes justifiés par la gratuité de la foi en Jésus Christ. A partir de la foi dans le Christ, il y a donc un « *avant* » et un « *après* » à l'égard de la Loi elle-même, car la Loi existe, les commandements existent, mais il y a une attitude avant la venue de Jésus et ensuite une autre après. L'histoire précédente est déterminée par le fait d'être « *sous la Loi* ». Et celui qui allait sur le chemin de la Loi se sauvait, était justifié ; celle qui suit – après la venue de Jésus – doit être vécue en suivant l'Esprit Saint (cf. Ga 5,25). C'est la première fois que Paul utilise cette expression : être « *sous la Loi* ». La signification sous-entendue comporte l'idée d'un asservissement négatif, typique des esclaves : « *être sous* ». L'apôtre l'explique en disant que lorsqu'on est « *sous la Loi* » on est comme des « *surveillés* » et des « *enfermés* », une sorte de détention préventive. Ce temps, dit saint Paul, a duré longtemps – de Moïse à la venue de Jésus –, et il se perpétue tant qu'on vit dans le péché.

La relation entre la Loi et le péché sera exposée de manière plus systématique par l'apôtre dans sa lettre aux Romains, écrites quelques années seulement après celle aux Galates. En synthèse, la Loi conduit à définir la transgression et à rendre les personnes conscientes de leur propre péché : « *Tu as fait cela, donc la Loi – les dix commandements – dit cela : tu es dans le péché* ». D'ailleurs, comme l'enseigne l'expérience commune, le précepte finit par stimuler la transgression. Il écrit ce qui suit dans la lettre aux Romains : « *De fait, quand nous étions dans la chair, les passions pécheresses qui se servent de la Loi opéraient en nos membres afin que nous fructifions pour la mort. Mais à présent nous avons été dégagés de la Loi, étant morts à ce qui nous tenait prisonniers* » (7,5-6). Pourquoi ? Parce que la justification de Jésus Christ est venue. Paul fixe sa vision de la Loi : « *L'aiguillon de la mort, c'est le péché, et la force du péché, c'est la Loi* » (1 Co 15,56). Un dialogue : tu es sous la Loi, et tu es là avec la porte ouverte au péché.

Dans ce contexte, la référence au rôle pédagogique exercé par la Loi acquiert pleinement son sens. Mais la Loi est le pédagogue, qui te conduit où ? A Jésus. Dans le système scolaire de l'antiquité le pédagogue n'avait pas la fonction que nous lui attribuons aujourd'hui, c'est-à-dire celle de soutenir l'éducation d'un jeune garçon ou d'une jeune fille. À l'époque, il s'agissait en revanche d'un esclave qui avait la fonction d'accompagner le fils de son patron auprès du maître et de le reconduire ensuite à la maison. Il devait ainsi le protéger des dangers, le surveiller pour qu'il n'ait pas des comportements incorrects. Sa fonction était plutôt disciplinaire. Quand l'enfant devenait adulte, le pédagogue cessait ses fonctions. Le pédagogue auquel se réfère Paul n'était pas l'enseignant, mais c'était celui qui accompagnait à l'école, qui surveillait l'enfant et le conduisait à la maison.

Se référer à la Loi dans ces termes permet à saint Paul d'éclaircir la fonction que celle-ci a exercée dans l'histoire d'Israël. La Torah, c'est-à-dire la Loi, a été un acte de magnanimité de la part de Dieu à l'égard de son peuple. Après l'élection d'Abraham, l'autre grand acte a été la Loi : tracer la route pour aller de l'avant. Elle avait certainement eu des fonctions restrictives, mais dans le même temps elle avait protégé le peuple, elle l'avait éduqué, discipliné et soutenu dans sa faiblesse, en particulier en exerçant une protection face au paganisme ; il y avait tant d'attitudes païennes à cette époque. La Torah dit : « *Il y a un unique Dieu et il nous a mis en chemin* ».

Un acte de bonté du Seigneur. Et assurément, comme je l'ai dit, elle a eu des fonctions restrictives, mais dans le même temps elle avait protégé le peuple, elle l'avait éduqué, elle l'avait discipliné, elle l'avait soutenu dans sa faiblesse. C'est pourquoi l'apôtre s'arrête ensuite sur la description de la phase de l'âge mineur. Et il dit ce qui suit : « *Aussi longtemps qu'il est un enfant, l'héritier, quoique propriétaire de tous les biens, ne diffère en rien d'un esclave. Il est sous le régime des tuteurs et des intendants jusqu'à la date fixée par son père. Nous aussi, durant notre enfance, nous étions asservis aux éléments du monde* » (Ga 4,1-3). En somme, la conviction de l'apôtre est que la Loi possède certainement une fonction positive – et donc comme le pédagogue, pour faire avancer –, mais c'est une fonction limitée dans le temps. On ne peut pas étendre sa durée outre mesure, car elle est liée à la maturation des personnes et à leur choix de liberté. Une fois que l'on arrive à la foi, la Loi arrive à la fin de sa valeur propédeutique et doit céder la place à une autre autorité. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'une foi la Loi finie nous pouvons dire : « *Nous croyons en Jésus Christ et nous faisons ce que nous voulons ?* » Non ! Les commandements sont présents, mais ils ne nous justifient pas. Celui qui nous justifie est Jésus Christ. On doit observer les commandements, mais ils ne nous donnent pas la justice ; il y a la gratuité de Jésus Christ, la rencontre avec Jésus Christ qui nous justifie gratuitement. Le mérite de la foi est de recevoir Jésus. L'unique mérite : ouvrir son cœur. Et que devons-nous faire avec les commandements ? Nous devons les observer, mais comme une aide pour aller à la rencontre de Jésus Christ. Cet enseignement sur la valeur de la Loi est très important et mérite d'être considéré avec attention pour ne pas tomber dans des équivoques et accomplir de faux pas. Cela nous fera du bien de nous demander si nous vivons encore dans la période où nous avons besoin de la Loi, ou si en revanche nous sommes bien conscients d'avoir reçu la grâce d'être devenus des enfants de Dieu pour vivre dans l'amour. Comment est-ce que je vis ? Dans la peur que, si je ne fais pas cela, j'irai en enfer ? Ou est-ce que je vis avec cette espérance, avec cette joie de la gratuité du salut en Jésus Christ ? C'est une belle question. Et la deuxième également : est-ce que je méprise les commandements ? Non. Je les observe, mais pas comme absolus, car je sais que ce qui me justifie est Jésus Christ.

© Libreria Editrice Vaticana - 2021

---

EDITO DE TAHITI PACIFIQUE

## UN MARIAGE, UN DIVORCE ET... DES ENTERREMENTS !

Un petit commentaire de l'actualité locale quelque peu acide... mais on ne résiste pas à vous en partager... en cette veille de confinement qui pourrait bien se prolonger sur deux semaines !

---

Si notre rédaction a observé sa pause annuelle pendant le mois de juillet. Elle n'en a pas pour autant oublié de suivre l'actualité. C'est même l'actualité qui nous a rattrapés, tant ces dernières semaines ont été riches en informations (pour ne pas dire en télé-nouvelas) ! Tout d'abord, la visite présidentielle de Macron a fait couler beaucoup d'encre. « *Manu 1er* » n'a pas fait de grande annonce, mais a montré qu'il savait manier la langue de Molière et qu'il maîtrisait l'art oratoire. Le pardon de *Peretiteni* tant attendu, au nom de la France, n'est jamais arrivé, tout juste « *une reconnaissance de la dette Nucléaire* ». Quant à la question cruciale de la déclassification des archives militaires, il y a répondu toujours avec le même flou artistique. Ne fantasmons pas : comme le détaille notre spécialiste Jean-Marc Regnault en pages intérieures (*lire pp. 78 à 21*), la présence de « *Manu 1er* » en

Polynésie française était purement stratégique pour asseoir la géopolitique décidée par l'État autour de l'axe Indo-Pacifique, et ce afin de contrer les avancées chinoises intempestives en Océanie. Ce qui a cependant interpellé nombre d'observateurs, c'est le relâchement général des mesures prises dans le cadre de la visite présidentielle, malgré la crise sanitaire. En effet, le chef de l'État n'a pas hésité à être en contact rapproché avec la population. Bains de foule, embrassades, accolades et autres levers d'enfants par le président auront provoqué quelques sourires, mais aussi de nombreux grincements de dents. Un comportement peu exemplaire. Et que dire de l'irresponsabilité de notre gouvernement local et des élus, Fritch en tête, qui, quelques jours après avoir interdit toute festivité et tout concert s'octroient le droit de faire la bringue lors du mariage du vice-président. Haka

« *variant Alpha* », devant près de 500 convives ? Les réseaux sociaux ont diffusé des photos et des vidéos hallucinantes où l'on peut voir « *Doudou* » jouer de la gratte et Michel Buillard dit « *Michou* » se prendre pour Elvis Presley au micro, tous deux sans masque. Face à ce craquage collectif, l'opposition dénonce un « *scandale impardonnable* » organisé « *dans l'illégalité* », tandis que d'autres politiciens réclament clairement la démission de Fritch. Au bout du rouleau et « *outré* », le personnel soignant du Centre hospitalier de la Polynésie française demande aux élus d'être « *exemplaires et cohérents* » et de prendre la situation sanitaire « *au sérieux* ». La justice est informée, les investigations de la police sont en cours ; on attend donc des sanctions à la hauteur de celles données à certains fonctionnaires accusés de « *décadence* », l'année dernière, lors de l'épisode des fêtes de Bayonne au Piment rouge ! De quoi faire ronger son frein à « *Dodo* » ... Le divorce semble ainsi bien entamé entre le Pays et l'État.

Aussi, la réaction du président de la Polynésie française n'aura pas réussi à calmer l'indignation de la population, bien au contraire. « *Doudou* » n'a pas fait amende honorable et a même tenté de minimiser les faits dans une vidéo « *exclusive* » diffusée sur « *la chaîne du Pays* », sans la présence de journalistes, avant d'en appeler à la bénédiction divine. La confiance du *nuna'a* en son *metua* semble définitivement enterrée. Rattrapé ensuite par

« *l'affaire du mariage* » lors de son allocution du 11 août, il a totalement perdu son sang-froid. Après avoir dérapé une première fois en demandant de « *jeter à la mer* » l'une de nos consœurs, celui qui est aux commandes de la Polynésie est sorti de ses gongs à la moindre question gênante posée par les journalistes, balayant d'un revers de main les conséquences possibles de ses actes aux prochaines échéances électorales et allant même jusqu'à dire que les journalistes lui faisaient « *pitié* ». Et d'enterrer tout de go les valeurs de respect et son crédit politique.

Pendant que nos dirigeants dansent et s'entêtent dans des demi-mesures timides et inefficaces, le nombre de covidés a explosé et on enterre chaque jour des dizaines de morts (plus de 220 morts depuis mars 2020). Alors qu'on se demandait l'année dernière, en plein pic de l'épidémie, s'il y avait un pilote dans l'avion, on a désormais l'impression d'être dans une frêle embarcation, sans capitaine, chahutée par les lames de fond, à l'image du *Bateau ivre* de Rimbaud ... Pitié, vous avez dit pitié ?

Dominique Schmitt

**Ensemble, faisons bouger les lignes !  
Bonne lecture, te aroha ia rahi.**

© Tahiti Pacifique - 2021

## LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 22 AOUT 2021 – 21ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNÉE B

### Lecture du livre de Josué (*Jos 24, 1-2a.15-17.18b*)

En ces jours-là, Josué réunit toutes les tribus d'Israël à Sichem ; puis il appela les anciens d'Israël, avec les chefs, les juges et les scribes ; ils se présentèrent devant Dieu. Josué dit alors à tout le peuple : « S'il ne vous plaît pas de servir le Seigneur, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir : les dieux que vos pères servaient au-delà de l'Euphrate, ou les dieux des Amorites dont vous habitez le pays. Moi et les miens, nous voulons servir le Seigneur. » Le peuple répondit : « Plutôt mourir que d'abandonner le Seigneur pour servir d'autres dieux ! C'est le Seigneur notre Dieu qui nous a fait monter, nous et nos pères, du pays d'Égypte, cette maison d'esclavage ; c'est lui qui, sous nos yeux, a accompli tous ces signes et nous a protégés tout le long du chemin que nous avons parcouru, chez tous les peuples au milieu desquels nous sommes passés. Nous aussi, nous voulons servir le Seigneur, car c'est lui notre Dieu. » – Parole du Seigneur.

### Ps 33 (34), 2-3, 16-17, 20-21, 22-23

Je bénirai le Seigneur en tout temps,  
sa louange sans cesse à mes lèvres.  
Je me glorifierai dans le Seigneur :  
que les pauvres m'entendent et soient en fête !

Le Seigneur regarde les justes,  
il écoute, attentif à leurs cris.  
Le Seigneur affronte les méchants  
pour effacer de la terre leur mémoire.

Malheur sur malheur pour le juste,  
mais le Seigneur chaque fois le délivre.  
Il veille sur chacun de ses os :  
pas un ne sera brisé.

Le mal tuera les méchants ;  
ils seront châtiés d'avoir haï le juste.

Le Seigneur rachètera ses serviteurs :  
pas de châtiment pour qui trouve en lui son refuge.

### Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Éphésiens (*Ep 5, 21-32*)

Frères, par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres ; les femmes, à leur mari, comme au Seigneur Jésus ; car, pour la femme, le mari est la tête, tout comme, pour l'Église, le Christ est la tête, lui qui est le Sauveur de son corps. Eh bien ! puisque l'Église se soumet au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes à l'égard de leur mari. Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée. C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture : *À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un*. Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église. – Parole du Seigneur.

### Alléluia. (*cf. Jn 6, 63c.68c*)

Tes paroles, Seigneur, sont esprit et elles sont vie ; tu as les paroles de la vie éternelle.

### Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (*Jn 6, 60-69*)

En ce temps-là, Jésus avait donné un enseignement dans la synagogue de Capharnaüm. Beaucoup de ses disciples, qui avaient entendu, déclarèrent : « Cette parole est rude ! Qui

peut l'entendre ? » Jésus savait en lui-même que ses disciples récriminaient à son sujet. Il leur dit : « Cela vous scandalise ? Et quand vous verrez le Fils de l'homme monter là où il était auparavant !... C'est l'esprit qui fait vivre, la chair n'est capable de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et elles sont vie. Mais il y en a parmi vous qui ne croient pas. » Jésus savait en effet depuis le commencement quels étaient ceux qui ne croyaient pas, et qui était celui qui le livrerait. Il ajouta : « Voilà pourquoi je vous ai dit que personne ne peut venir à moi si cela ne lui est pas donné par le Père. » À partir de ce moment, beaucoup de ses disciples s'en retournèrent et cessèrent de l'accompagner. Alors Jésus dit aux Douze : « Voulez-vous partir, vous aussi ? » Simon-Pierre lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. Quant à nous, nous croyons, et nous savons que tu es le Saint de Dieu. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

---

#### PRIERES UNIVERSELLES

*Avec la foi de Simon-Pierre et des Apôtres, tournons-nous vers le Christ Jésus, dans une fervente prière pour tous nos frères et sœurs.*

---

#### COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

---

*Chers frères et sœurs, bonjour !*

Aujourd'hui se conclut la lecture du sixième chapitre de l'Évangile de Jean, avec le discours sur le « Pain de vie », prononcé par Jésus au lendemain du miracle de la multiplication des pains et des poissons. À la fin de ce discours, le grand enthousiasme du jour précédent s'éteignit, car Jésus avait dit qu'il était le Pain descendu du ciel et qu'il aurait donné sa chair comme nourriture et son sang comme boisson, faisant ainsi clairement allusion au sacrifice de sa vie elle-même. Ces paroles suscitèrent la déception chez les gens, qui les jugèrent indignes du Messie, pas « gagnantes ». C'est ainsi que certains considéraient Jésus : comme un Messie qui devait parler et agir de manière à ce que sa mission ait du succès, immédiatement. Mais ils se trompaient précisément sur cela : sur la manière de comprendre la mission du Messie ! Même les disciples ne réussissent pas à accepter ce langage inquiétant du Maître. Et le passage d'aujourd'hui rapporte leur malaise : « Elle est dure cette parole ! — disaient-ils — Qui peut l'écouter ? » (Jn 6,60). En réalité, ces derniers ont bien compris le discours de Jésus. Tellement bien qu'ils ne veulent pas l'entendre, car c'est un discours qui met leur mentalité en difficulté. Les paroles de Jésus nous mettent toujours en difficulté, par exemple devant l'esprit du monde, la mondanité. Mais Jésus offre la clé pour surmonter les difficultés ; une clé faite de trois éléments. Premièrement, son origine divine : il est descendu du ciel et montera « là où il était auparavant » (v.62). Deuxièmement : ses paroles ne peuvent se comprendre qu'à travers l'action de l'Esprit Saint, Celui « qui donne la vie » (v.63) est précisément l'Esprit Saint qui nous fait bien comprendre Jésus. Troisièmement : la véritable cause de l'incompréhension de ses paroles est le manque de foi : « Il en est parmi vous qui ne croient pas » (v.64), dit Jésus. En effet, à partir de ce moment, dit l'Évangile, « beaucoup de ses disciples s'en allèrent » (v.66). Face à ces déceptions, Jésus ne fait pas de concessions et n'adoucit pas ses paroles, il oblige même à effectuer un choix précis : être avec Lui ou se séparer de Lui, et il dit aux Douze : « Voulez-vous partir vous aussi ? » (v.67).

Pour les baptisés tentés d'abandonner aujourd'hui tes chemins : pour que leur foi ressorte renforcée de cette épreuve (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour les responsables politiques et économiques : pour que leurs choix soient éclairés par le souci du bien commun et le sens de l'homme, (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour tous ceux que l'épreuve laisse sans appui : pour qu'une présence fraternelle et solidaire leur redonne force et courage, (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour les jeunes qui vont reprendre la catéchèse, qui se préparent à la 1<sup>ère</sup> confession, à la 1<sup>ère</sup> communion, à la confirmation pour les jeunes couples qui prennent le chemin de la vie,... (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour notre communauté,... nos malades, nos absents, pour les victimes de la Covid... pour que, tous, nous fassions le choix de te suivre, (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

*Seigneur Jésus, toi le Saint, le Saint de Dieu, que ton Esprit nous donne de répondre généreusement à ton appel et de marcher fidèlement à ta suite, jusque dans la joie des siècles des siècles. Amen.*

À ce point, Pierre fait sa confession de foi au nom des autres apôtres : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle » (v.68). Il ne dit pas « où irons-nous ? », mais « à qui irons-nous ? ». Le problème de fond n'est pas de partir et d'abandonner l'œuvre entreprise, mais à qui aller. De cette interrogation de Pierre, nous comprenons que la fidélité à Dieu est une question de fidélité à une personne, avec laquelle on se lie pour marcher ensemble sur la même route. Et cette personne est Jésus. Tout ce que nous possédons dans le monde ne rassasie pas notre faim d'infini. Nous avons besoin de Jésus, d'être avec Lui, de nous nourrir à sa table, de ses paroles de vie éternelle ! Croire en Jésus signifie faire de Lui le centre, le sens de notre vie. Le Christ n'est pas un élément accessoire : il est le « pain vivant », la nourriture indispensable. Se lier à Lui, dans un véritable rapport de foi et d'amour, ne signifie pas être enchaînés, mais profondément libres, toujours en chemin. Chacun de nous peut se demander : qui est Jésus pour moi ? Est-ce un nom, une idée, seulement un personnage historique ? Ou est-ce véritablement cette personne qui m'aime et qui a donné sa vie pour moi et qui marche avec moi ? Pour toi qui est Jésus ? Es-tu avec Jésus ? Cherches-tu à le connaître dans sa parole ? Lis-tu l'Évangile, tous les jours un passage de l'Évangile pour connaître Jésus ? Portes-tu un petit Évangile dans ta poche, dans ton sac, pour le lire, partout ? Car plus nous sommes avec Lui, plus grandit le désir de rester avec Lui.

À présent, je vous demanderai s'il vous plaît d'observer une minute de silence et que chacun de nous, en silence, dans son cœur, se pose la question : « Qui est Jésus pour moi ? ». En silence, que chacun réponde dans son cœur.

Que la Vierge Marie nous aide à « aller » toujours vers Jésus pour faire l'expérience de la liberté qu'Il nous offre, et qui nous permet de nettoyer nos choix des incrustations mondaines et de nos peurs.

© Libreria Editrice Vaticana - 2015

## LES CATHEDATES

### LES CATHE-MESSES

#### SAMEDI 21 AOUT 2021

18h00 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

#### DIMANCHE 22 AOUT 2021

##### 22<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[La Vierge Marie Reine. On omet la mémoire. (Mémoire instituée en 1954 par le pape Pie XII.)]

*Bréviaire : 2<sup>ème</sup> semaine*

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

05h50 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

18h00 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

#### LUNDI 23 AOUT 2021

Sainte Rose de Lima, vierge (tertiaire dominicaine) [... 1617 à Lima] - vert

05h50 : **Messe** : Familles CHONG SING AH CHONG et LAI WOA ;

#### MARDI 24 AOUT 2021

##### Saint BARTHÉLEMY, apôtre - fête - rouge

05h50 : **Messe** : Familles CHUNG, WONG, FARHNAME, MARSUALT et BOCHECIAMPE ;

#### MERCREDI 25 AOUT 2021

Saint Louis (Louis IX), roi de France [... 1270 à Tunis] et Saint Joseph de Calasanz, prêtre (fondateur) [... 1648 à Rome] - vert

05h50 : **Messe** : Familles CHONG SING AH CHONG et LAI WOA ;

12h00 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

#### JEUDI 26 AOUT 2021

[Saint Tarcisus : Saint patron des enfants de Chœur. « Aidez les prêtres à servir le Christ et l'Église » : C'est ainsi que le pape Benoît XVI a encouragé plus de 50 000 servants de messe, lors de l'audience générale du 4 août 2010 au cours de laquelle il a évoqué la figure de saint Tarcisus, patron des servants d'autel.] - vert

05h50 : **Messe** : Familles CHONG SING AH CHONG et LAI WOA ;

#### VENDREDI 27 AOUT 2021

Sainte Monique, (Mère de Saint Augustin) [... 387 à Ostie (Italie)] - Mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Familles CHONG SING AH CHONG et LAI WOA ;

14h00 à 16h00 : **Confessions** au presbytère ;

#### SAMEDI 28 AOUT 2021

Saint Augustin, évêque (d'Hippone - Algérie) et docteur de l'Église [... 430] - Mémoire - blanc

Saint patron de la paroisse de Reao

05h50 : **Messe** : Familles CHONG SING AH CHONG et LAI WOA ;

18h00 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

#### DIMANCHE 29 AOUT 2021

##### 23<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Martyre de Saint Jean-Baptiste. On omet la mémoire.]

*Bréviaire : 3<sup>ème</sup> semaine*

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

18h00 : **Messe** : pas de messe – décret n°13 ;

### LES CATHE-ANNONCES

**La catéchèse pour les enfants reprendra le dimanche 5 octobre en fonction de la situation sanitaire.**

### LES CONFITURES DE TE VAI-ETE

Avec la Covid-19, l'atelier « Confitures » de Te Vai-ete s'était mis en sommeil. Nos bénévoles ont voulu reprendre cette activité avec nos amies de la rue...

Toujours basé sur le même principe... vous apportez les fruits et les pots gratuitement et nous vous les revendons !!!

L'intégralité des bénéfices étant reversées aux confiturières de la rue...



Depuis le 10 mars 2021

- 639 pots de confitures ont été confectionnés ;
- 603 pots ont été vendus à 500 xpf...
- soit 301 500 xpf de recette...
- 300 000 xpf leur ont déjà été versés...



Sans oublier sacs à légumes, à pains, pochons et autres ...

**ET TOUT CELA GRACE A VOUS !**

**MAURUURU ROA**

### LES REGULIERS

**MESSES : SEMAINE :**

- du lundi au samedi à 5h50 ;

- le mercredi à 12h ;

**MESSES : DIMANCHE :**

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

**OFFICE DES LAUDES :** du lundi au samedi à 05h30 ;

**CONFESSIONS :** Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;  
ou sur demande (tél : 40 50 30 00) ;

**EXPOSITION DU SAINT SACREMENT :**

- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h. (sauf jours fériés)